



Document technique détaillé de l'opération – Maroc Sidi Bennour 2

L'ASSOCIATION

Depuis sa création en 2010, l'association Dynam'eau se donne pour objectif de piloter des projets dans les domaines de l'eau et de l'assainissement dans des pays défavorisés. Après plusieurs missions réalisées au Maroc en partenariat avec l'association locale Anwaar, Dynam'eau est régulièrement sollicitée pour piloter de nouveaux projets dans le pays, notamment grâce aux relations établis au cours des précédentes interventions sur le territoire. L'association a ainsi été contactée afin d'intervenir au sein de l'école primaire Ouled Rahal du village de Bouhmame, située sur le territoire de la commune de Sidi Bennour, à équidistance de Casablanca et Marrakech.



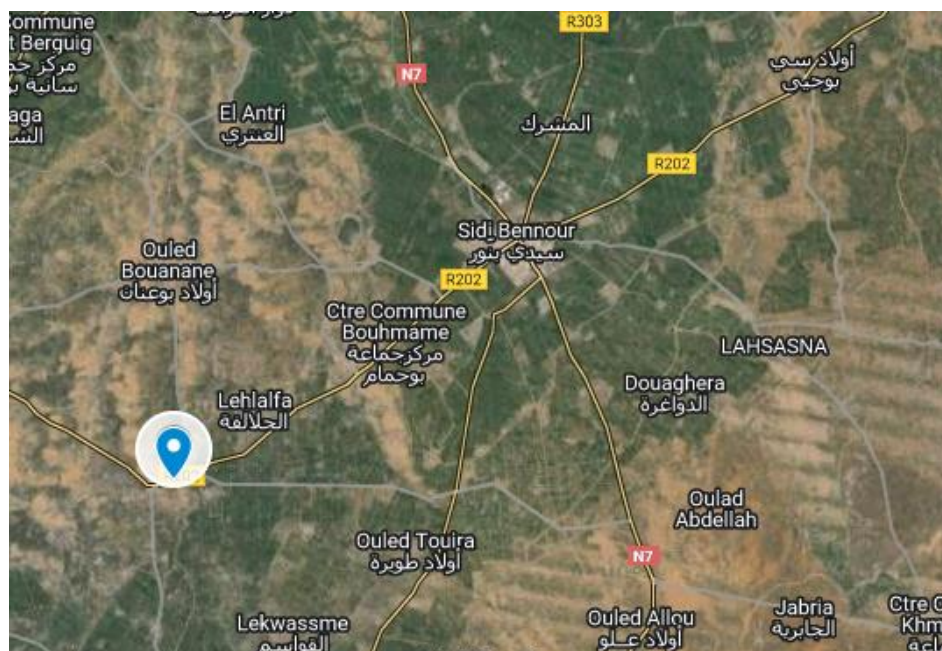


Dynam'eau – 163 rue Bouthier - 33100 Bordeaux - contact@dynam'eau.org - www.dynam'eau.org

Cartographie du lieu du projet



Localisation de l'établissement à l'échelle du Maroc



Localisation de l'école à l'échelle de la commune de Sidi Bennour



LE CONTEXTE DU PROJET

Le projet va être réalisé dans un environnement rural, au sein duquel la population tire principalement ses revenus de l'agriculture, et où l'accès à l'eau potable n'est pas garanti à tous les habitants. L'établissement ne dispose d'aucun accès à l'eau potable et d'aucune toilette fonctionnelle. Le seul accès à l'eau, impropre à la consommation, est assuré par l'utilisation du réseau d'adduction agricole présent à proximité.

LES ENJEUX

L'objectif est donc de créer un forage pour développer l'accès à l'eau potable et construire des toilettes au sein de l'école. En effet, alors que l'eau nous semble être un bien commun, de nombreuses jeunes filles ne vont plus en classe à l'arrivée de la puberté car elles ne disposent pas de point d'eau pour leur hygiène dans leurs établissements. Remédier à ce problème, c'est permettre à ces jeunes filles de s'instruire et de s'accomplir pleinement. Au-delà de la mise en place de ces équipements, l'objectif est également de transmettre un savoir-faire aux usagers, à travers leur implication dans la fabrication et la mise en place des dispositifs. Cela constitue la garantie d'une gestion pérenne des installations, qui seront construites avec des matériaux locaux, ouvrant ainsi la voie à un partenariat de long terme plus enviable qu'une intervention ponctuelle d'assistanat.

LES OBJECTIFS

La mission de Dynam'eau a pour but d'alimenter en eau potable l'école primaire, d'installer un bloc sanitaire de 48 m2 comprenant trois cabines pour les garçons, trois cabines pour les filles et deux cabines pour les professeurs, ainsi que des lavabos collectifs. Par ailleurs, la mission permettra la mise en place de canalisations d'alimentation en eau potable et d'évacuation d'eaux usées ainsi que la création d'un système d'assainissement autonome, et l'enfouissement de drains. Les points d'eau potable serviront également à alimenter la cantine de l'école et à accroître l'hygiène de la préparation des repas. Enfin, la présence de toilettes permettra de nettoyer les abords de l'école utilisés par les élèves pour faire leurs besoins. L'impact sur la santé des élèves mais aussi sur la scolarisation des jeunes filles sera significatif.

En parallèle de ces opérations, l'objectif du projet est également de sensibiliser les élèves d'une classe d'un établissement scolaire Bordelais, via des interventions de l'association ainsi que la mise en place d'une correspondance entre les élèves français et marocains.



Dynam'eau – 163 rue Bouthier - 33100 Bordeaux - contact@dynameau.org - www.dynameau.org

Etape d'audit

En juin 2023, deux chargés de projet bénévoles de l'association se sont rendus sur les lieux de la mission afin de rencontrer les commanditaires du projet, à savoir Monsieur Brahim Nid Mansour, les représentants des autorités marocaines, et ont pu visiter l'école en elle-même ainsi que les forages aux alentours. Cette première étape du projet a pour fonctions de définir avec précision le périmètre du projet, faire l'état des lieux des conditions d'accès à l'eau et d'hygiène de l'école, rencontrer les bénéficiaires et autorités locales, définir les travaux à réaliser et obtenir les devis en conséquence.

Les objectifs de nos missions de diagnostics sont les suivants :

- | | | |
|--|---|--|
| 1 - Confirmer sur place les besoins réels (à comparer au formulaire de demande d'intervention), tant pour l'eau que pour l'assainissement (nombre de robinets, de toilettes, etc.). | d'intervention, de creusement du puits et les lieux où seront implantés les installations sanitaires (emplacement du puits, profondeur de celui-ci, besoin en installations sanitaires, emplacement de la fosse septique, longueur totale des canalisations, château d'eau...). | 7 - Identifier un laboratoire capable de réaliser des analyses bactériologiques et assurer de la prise d'échantillons selon les règles de l'art. |
| 2 - Faire réaliser par le représentant de la commune (maire ou autre...) un document officiel d'autorisation de réalisation des travaux. | | 8 - D'obtenir les noms des entreprises et analyser en fonction des besoins, les travaux minimums qui doivent être faits. |
| 3 - Réaliser une convention de partenariat entre l'association locale qui va piloter le projet et Dynam'eau. | 5 - Tester la perméabilité des sols dans les écoles au niveau de la future installation du bloc sanitaire pour définir le type d'assainissement à mettre en place. | 9 - De s'informer des possibilités locales de financement partiel notamment en vue de la maintenance des futures installations pour la pérennité du projet. |
| 4 - Faire une reconnaissance terrain de l'école pour localiser les sites | 6 - Identifier les ressources en eau disponibles. | |

En Mai 2024, Une équipe de Dynam'eau venu réaliser le suivi de notre premier projet à Sidi Bennour en cours d'exécution, a profité du séjour pour signer les conventions finales avec l'association partenaire, et renforcer nos liens avec les différentes parties prenantes.

LA VISITE DES LIEU

L'équipe de Dynam'eau s'est rendu sur le site de l'école de Douar Lahlalfa à Bouhmame ainsi que dans l'école principale basée à Sidi Bennour. Les chargés de projet ont enquêté sur les conditions d'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans ces établissements. Ils ont ainsi pu

identifier les installations déjà existantes, à savoir un bloc sanitaire non fonctionnel ainsi qu'une fosse alimentée par le réseau d'adduction agricole située à proximité. Cette eau est impropre à la consommation. Ce fut également l'occasion d'observer les forages utilisés aux alentours.



Dynam'eau – 163 rue Bouthier - 33100 Bordeaux - contact@dynam'eau.org - www.dynam'eau.org



La fosse où est stockée l'eau de l'école



Cours de l'école



Cantine de l'école



Espace à l'arrière du bloc sanitaire non fonctionnel dans lesquelles les élèves se



Dynam'eau – 163 rue Bouthier - 33100 Bordeaux - contact@dynam'eau.org - www.dynam'eau.org

RENCONTRE AVEC LES BENEFICIAIRES ET LES AUTORITES LOCALES

L'équipe de Dynam'eau a profité de ce déplacement pour faire la rencontre des commanditaires du projet ainsi que des représentants des autorités. Les chargés de projet, dans cet optique, ont pris contact avec la directrice de l'école primaire, Madame Zahira, ainsi qu'avec un des professeurs de l'établissement, Monsieur Anouar Belafia. Également, l'équipe de Dynam'eau a organisé une réunion avec le directeur provincial de département des constructions et d'équipement et le directeur général de département des partenariats, respectivement Messieurs Mohamed God et Moustapha El Hor. Ce fut pour l'association l'occasion de présenter ses activités, ainsi que les travaux qu'elle souhaite effectuer au sein de l'école Douar Lahlalfa. En retour, Les deux représentants ont exprimé leurs soutiens, ainsi que celui de toute l'administration Marocaine, dans la mise en place de ce projet.





Dynam'eau – 163 rue Bouthier - 33100 Bordeaux - contact@dynam'eau.org - www.dynam'eau.org

Réalisation et contrôle des travaux

Après avoir obtenu les financements nécessaires, nous initierons la phase centrale du projet, consistant en la construction des installations et des infrastructures qui permettront un meilleur accès à l'eau et à l'assainissement aux bénéficiaires. Nous souhaitons débuter cette phase au mois de janvier 2025. Les travaux s'effectueront en suivant une chronologie préétablie, comme défini sur le tableau ci-dessous.

Chronologie des travaux à l'école primaire Douar lahlalfa

	Janv	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov
Réalisation du forage											
Construction des infrastructures de protection pour l'accès à l'eau potable											
Installation des pompes											
Contrôle la qualité et la quantité de l'eau en collaborant avec les services de l'eau											
Construction des blocs sanitaires											
Construction du système d'assainissement											

Comme indiqué sur le diagramme, le contrôle de la qualité de l'eau ne pourra être effectué qu'après la réalisation du forage. En ce qui concerne le contrôle des travaux, nous organiserons deux voyages sur place. Le premier permettra à deux chefs de projets de l'association Dynam'eau de constater l'avancement des chantiers, et le second leur donnera l'occasion d'inaugurer les ouvrages et d'attester de leurs bons fonctionnements.



Formation des bénéficiaires

MISE EN PLACE D'UN COMITÉ DE GESTION EAU ET ASSAINISSEMENT COGES-EA

Afin d'assurer la pérennisation de la mission ainsi que l'autonomie des bénéficiaires du projet, il est indispensable de former des comités de gestion. Ceux-ci seront constitués de sept membres, soit un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier, ainsi que 3 conseillers. Pour respecter l'égalité des genres, au moins trois de ces sept membres seront des femmes. Ils seront formés aux tâches suivantes :

- Suivi de l'exploitation des ouvrages en référence aux prescriptions des règlements intérieurs
- Mobilisation des ressources financières,
- Organisation et gestion de la maintenance préventive
- Suivi de la réparation des ouvrages
- Organisation en collaboration avec les parents d'élèves des réunions d'information sur les activités des COGES-EA de l'état des infrastructures.

FORMATION AUX REGLES D'HYGIENE

La formation des acteurs-bénéficiaires du projet sur les bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement concerne en premier lieu les membres des COGES-EA et les enseignants qui, à leur tour, seront chargés de former les élèves et leurs parents sur les notions d'hygiène. Cette formation sera étendue aux enseignants, car ceux-ci sont les mieux placés pour transmettre le savoir aux élèves sur les acquis de cette formation.



Membres élus du COGES-EA lors d'une précédente mission au Togo



Formation aux règles d'hygiène aux membres du COGES-EA au Togo



Autres photos de l'établissement :





Dynam'eau – 163 rue Bouthier - 33100 Bordeaux - contact@dynam'eau.org - www.dynam'eau.org

